



Cotes d'alésage des tambours de frein

Etape 1	422 mm
Etape 2	424 mm
Usure maximale	425 mm

Après exécution de la réparation, l'état des freins du véhicule doit être contrôlé
Les valeurs calculées doivent correspondre aux exigences légales.



Veillez faire attention au point suivant :
la réparation des freins ne peut être exécutée que par du personnel autorisé.